

Toshiba / Maintenance
Parc de photocopieurs

Le Maire de la ville de WAZIERS, agissant en qualité et en vertu des délibérations du Conseil Municipal du 23 juillet 2020 et du 18 décembre 2020, en application du Code Général des Collectivités Territoriales article L2122.22 modifié par Loi n°2014-58 du 27 janvier 2014- art.92,

DÉCIDE

De souscrire un contrat de maintenance avec la société TOSHIBA Région Nord Picardie 11 rue de la Performance – bâtiment BV 1 - 59654 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX concernant les photocopieurs installés dans les différents établissements communaux.

- ☛ Date d'effet du contrat le 7 décembre 2023
- ☛ Prix tarifaire de la copie noir et blanc s'élève à 0,0045 € HT
- ☛ Prix tarifaire de la copie couleurs s'élève à 0,0067 € HT pour les photocopieurs repris dans le contrat.
- ☛ La révision des prix sera effectuée conformément à l'article VII du contrat

Fait à WAZIERS, le 31 janvier 2024
Le Maire,
Laurent DESMONS

